



Arbitrage du DG sur les ASA Hélios

LES MOTS NE COÛTENT RIEN



jeudi 14 janvier 2021

Depuis le début de la crise sanitaire, le directeur général n'a pas été avare de mots pour remercier le réseau et les personnels de leur engagement et de leur réactivité, c'est un fait. Il ne se passe en effet pas une semaine sans qu'un message de sa part ne soit adressé à l'ensemble des agents.

En revanche, dès qu'il s'agit de traduire cette reconnaissance de manière plus concrète, c'est plus compliqué.

Déjà en novembre, la demande formulée par plusieurs organisations syndicales dont **FO-DGFIP** en vue de l'octroi d'une ASA aux personnels concernés par l'indisponibilité de l'application Hélios n'avait été que partiellement satisfaite.

L'arbitrage rendu hier soir par le Directeur Général refuse l'ASA mais s'oppose au retour en poste des télétravailleurs.

Déjà en novembre, sur les deux jours, une seule journée a été accordée et a fait l'objet

d'une annonce si tardive que beaucoup n'ont pas pu en bénéficier.

En janvier, il paraît que dans la mesure où nous ne serions plus confinés, une telle mesure de bienveillance ne serait plus nécessaire. Mieux, certains responsables locaux ont pu considérer que les personnels en télétravail pourraient rejoindre physiquement leur poste de travail à cette occasion. Y avoir songé dans le contexte relève au mieux de l'inconscience.

L'arbitrage rendu hier soir par le Directeur Général refuse l'ASA mais s'oppose au retour en poste des télétravailleurs.

Faire compliqué alors qu'on pourrait faire simple semble définitivement être devenu le mode de gestion préféré de notre administration.

Selon les informations qui nous ont été communiquées, une note, dont nous

n'avons pas été destinataires, est partie vers le réseau en vue d'indiquer les tâches que les télétravailleurs pourraient accomplir à distance pendant ces deux jours.

Dans notre compte rendu de la [visio - conférence du 8 janvier dernier avec le Directeur Général](#), nous indiquions à ce propos :

« Faire compliqué alors qu'on pourrait faire simple semble définitivement être devenu le mode de gestion préféré de notre administration ».

Et bien, nous y sommes : plutôt en effet que d'accorder une ASA ce qui aurait été la solution la plus simple, il a été demandé aux bureaux métiers de se creuser la tête pour trouver ce que l'on pourrait faire à distance à une époque de dématérialisation croissante quand l'application informatique est indisponible.

L'obstination à vouloir mettre en œuvre le NRP et donc à créer les SGC prévus au 1^{er} janvier malgré le contexte sanitaire n'est sans doute pas étrangère à cette décision.

**Nous demandions pour
les personnels une goutte
d'eau dans la mer...
c'est encore trop !**

Les personnels de la DGFIP sont certes professionnels et consciencieux mais

combien de temps vont-ils accepter de se voir payés de mots ?

Lors du CTR d'octobre, le Directeur Général avait évoqué un groupe de travail sur les promotions internes en indiquant qu'il disposait à ce titre de quelques marges de manœuvre, il n'a pas été réuni.

La liste d'aptitude de B en A est d'une minceur inégalée et celle de C en B ne sera vraisemblablement pas beaucoup mieux.

La faute à qui ? A la disparition du plan ministériel de qualification.

Vous avez raison, monsieur le Directeur Général, les mots ne coûtent rien.

Au moment où des milliards d'argent public sont déversés vers les entreprises en difficulté, nous demandons pour les personnels une goutte d'eau dans la mer mais il apparaît que c'est encore trop.

Ces mesquineries finiront par entamer la motivation y compris des meilleurs.

Les personnels de la DGFIP ont maintenant besoin de reconnaissance concrète y compris si ça coûte et même surtout si ça coûte.

A bon entendeur...